

EDITO

Cœurer en faveur de la protection de l'environnement est un devoir collectif.

Le Grenelle de l'environnement en témoigne en fixant comme objectifs la réduction de la production de déchets et le développement du recyclage matière et organique, à savoir tri sélectif et compostage.

Le Syndicat des Cramades, votre structure de traitement des déchets basée à Saint-Flour, a été créé pour apporter des réponses locales à cet enjeu crucial qu'est la gestion de nos déchets.

Nous sommes maintenant à la veille de la mise en service d'un nouveau Centre d'Enfouissement Technique des déchets ultimes, conforme aux normes environnementales, d'une durée de vie de 20 ans ou plus si chacun y contribue.

Comment ? En ayant une consommation éco-responsable, en compostant ses déchets organiques et en améliorant la qualité et les quantités du tri sélectif.

Ainsi, n'hésitez pas à interroger les ambassadeurs du tri sur les astuces pour mieux consommer, à vous reporter à vos consignes de tri, et à vous lancer dans le compostage. Pour cela, des composteurs individuels sont mis à votre disposition à tarif réduit et même gratuitement pour les écoles primaires.

D'autres services de récupération se mettent en place en amont de la filière traitement afin de limiter les quantités enfouies et les coûts de traitement. Ainsi, des collectes de plastiques agricoles sont organisées annuellement et le service de récupération des déchets de soins au sein des déchetteries intercommunales se développe.

Grâce à ces actions, nous pouvons éviter d'enfouir 50 % de nos déchets et agir ensemble sur la qualité de notre environnement, mais cet objectif ne pourra être atteint qu'avec votre participation active.

Chiffres 2007

(Syndicat : 45 801 habitants)

Centre de Tri

(Déchets recyclables des ménages)

- 1 800 tonnes traitées
- Soit 53 kg/hab (erreurs comprises)
- Taux d'erreurs : **23,71 %***
- Nous recyclons 10,53 % de nos déchets. Il est possible d'atteindre plus de 25 % !

* sans le verre

Centre d'Enfouissement Technique (CET)

(Déchets non recyclables)

- 10 773 tonnes enfouies
- Soit 334 kg/hab

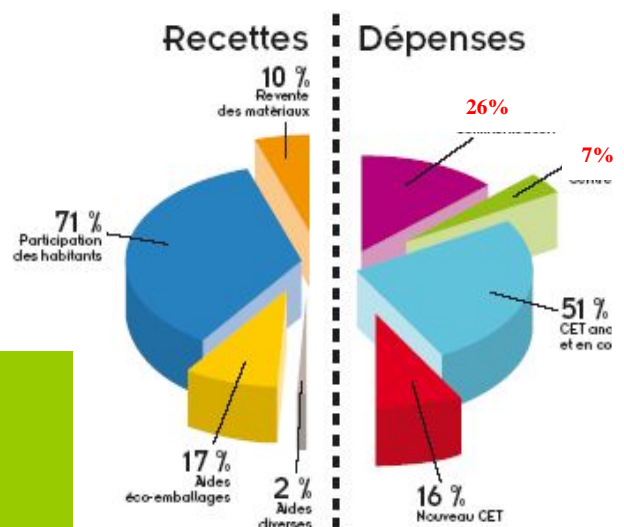
Recettes

- Revente des matériaux
- Participation des habitants
- Aides Eco-Emballages
- Aides diverses

Dépenses

- Centre de Tri
- Communication
- CET ancien et en cours
- Nouveau CET

BUDGET 2007



Les projets

Nouveau CET Saint-Flour - Andelat

Pour un plus grand respect des normes environnementales

→ un coût de 6 million d'euros pour une utilisation sur 20 ans

→ mise en service prévue au printemps 2009

1 quai de transfert des déchets à Neussargues

Pour une diminution des coûts et de la pollution liés au transport des déchets

→ Regroupement de 3 benues sur un camion

→ Coût : 500 000 €



Déchets de jardin :
tonte, taille de haie,
feuilles mortes,...

Déchets de cuisine :
épluchures, marc de
café, coquilles
d'œufs,...

*Réduisons nos
déchets à la source*

Le compostage des déchets organiques de cuisine et de jardin permet de diminuer de 25 % le poids de notre poubelle, en obtenant un engrais 100% naturel ! N'hésitez pas à contacter le syndicat des Cramades pour acquérir votre composteur (35,42 ou 48 €).



Le meilleur déchet est encore celui que l'on ne produit pas !

Nous pouvons consommer autrement en privilégiant :

- les produits proposés à la coupe ou en vrac
- les produits conditionnés en grand volume sans suremballage
- les cabas réutilisables plutôt que les sacs plastiques jetables
- les produits rechargeables (piles, écorecharge)

...



L'eco-consommation à l'Intermarché de Saint Flour avec les ambassadeurs du tri, lors de la Semaine du Développement Durable en avril.

Une génération d'Ambassadeurs

Aidées des Ambassadeurs du Tri du Syndicat, plusieurs écoles primaires ont pu cette année former au tri certaines de leurs classes. Au vue de la motivation de ces ambassadeurs en herbe, il est clair que nous avons effectivement besoin de plus petits que soit pour nous montrer l'exemple !!



Classe de CMI-2, école primaire publique d'Allanche

Communication 2008

- Porte-à-porte sur la communauté communes du Cézallier
- Interventions dans les écoles
- Stand à la « Foire des Palhas » (25-26 octobre)

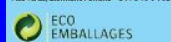
Pour toute question sur

le tri et l'enfouissement de vos déchets :

Syndicat des Cramades
(Centre de Tri et CET)

N° Vert 0 800 800 469
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Crédit photos Communauté de Communes de Pays de Floure
Impression La Dépêche
Dépôt légal : Avril 2008 - 2 700 exemplaires
Imprimé sur papier recyclé
Conception, Hébergement
Viva Verts, Clermont-Ferrand - 04 73 90 94 05



Ce logo, présent sur la plupart des emballages et appelé 'Point Vert',

ne signifie absolument pas « recyclable » !!

Il s'agit en fait du logo « d'Eco-Emballage », organisme qui récupère auprès des producteurs d'emballages, une contribution financière. Celle-ci est redistribuée aux collectivités locales dans le cadre de la mise en place de collectes sélectives.

Ainsi le produit comportant ce logo peut ou ne pas être recyclable, fiez-vous pour cela aux consignes de tri.